

Le Parc à vélo

Aménagements cyclables, services, boîtes

Pour découvrir le Parc naturel régional et pour déplacements quotidiens et

Une Carte pour se déplacer à vélo

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse poursuit ses actions en faveur des déplacements doux et propose cette nouvelle carte pour se déplacer et se balader à vélo sur son territoire. Cette édition reprend l'ensemble des voies accessibles à vélo et leur catégorisation (pistes cyclables, voies vertes – liaisons douces, routes partagées).

La carte du Parc à vélo s'adresse aux habitants pour leurs déplacements quotidiens et aux visiteurs pour partir à la découverte des Villages de charme, patrimoines et châteaux, ateliers d'art, produits locaux, du territoire.

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Mission Tourisme Durable

Maison du Parc - Château de la Madeleine

Chemin Jean Racine

78472 Chevreuse cedex

Tel : 01 30 52 09 09

www.parc-naturel-chevreuse.fr

Document non-contractuel édité par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Découvrir le Parc à vélo

55 communes composent le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, elles ont en commun un socle environnemental exceptionnel qui mérite d'être préservé. Nous vous proposons à travers notre offre de randonnées de partir à la découverte de ce patrimoine paysager, culturel, naturel et vernaculaire remarquable.

Pour retrouver nos itinéraires vélo et pédestres (descriptifs, cartes, traces GPX, points d'intérêts, hébergements) il vous suffit de consulter notre site internet ou notre application gratuite dédiée à la randonnée.

<https://rando.pnr-idf.fr/>

Le réseau cyclable du Parc naturel régional

Ce réseau se développe, il représente plus de **310 km** d'aménagements (liaisons douces, pistes cyclables, bandes cyclables, voies mixtes, zones apaisées...) et de nombreux projets sont d'ores et déjà planifiés afin d'atteindre un même objectif :

- **un réseau cyclable complet, continu, sécurisé et attractif à l'échelle du Parc.**

Les actions du Parc naturel régional pour développer la mobilité à vélo

- Accompagnement technique et financier des communes et intercommunalités pour :

La création de liaisons douces sécurisées (**280 K€ euros** d'aménagement financés par le PNR depuis 2017). Le déploiement de stationnements vélo (**350** arceaux vélos installés dans les communes du Parc, un abri vélo sécurisé).

- L'installation d'équipements de services vélo innovants ou expérimentaux
- Un soutien financier et technique aux différents projets du comité d'itinéraire de la Véloscénie
- La création de boucles Vélo à retrouver sur le site web ou l'appli gratuite des randonnées des Parcs naturels régionaux rando.pnr-idf.fr <https://rando.pnr-idf.fr/>

rando.pnr-idf.fr

Fédérations et Associations qui aident au développement de la pratique du vélo

Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Agir sur Rambouillet territoire pour les Circulations piétonne et cycliste (ARC)

78120 RAMBOUILLET

contact@arcvelopiection.org

www.helloasso.com

Mieux se déplacer à Bicyclette, association cycliste francilienne

Plusieurs antennes sur le Parc :

Coeur d'Yvelines à vélo, VéloSQY, Vallée de Chevreuse, Gif-sur-Yvette.

Plus d'infos : www.mdb-idf.org/

La Fédération française de Cyclotourisme (FFVélo)

La Fédération française de cyclotourisme gère la pratique du loisir et tourisme à vélo, en Gravel ou à VTT en France. Elle est représentée localement par des comités départementaux.

Comité départemental de Cyclotourisme des Yvelines

<https://yvelines.ffvelo.fr>

departement78-presidence@ffvelo.fr

Comité départemental de Cyclotourisme de l'Essonne

<https://essonne.ffvelo.fr>

departement91-secrtaire@ffvelo.fr

La Véloscénie

- La Véloscénie est la Véloroute qui relie Notre-Dame de Paris à la baie du Mont Saint-Michel.

Cet itinéraire balisé est ponctué d'étapes prestigieuses dont les premières passent par la Vallée de Chevreuse et la forêt de Rambouillet.

Deux variantes traversent le Parc naturel régional n'hésitez pas à les découvrir sur notre site internet www.parc-naturel-chevreuse.fr

Variante Nord de Châteaufort à Rambouillet

38 km, étape un peu vallonnée.

Cette étape est mixte : pistes cyclables, chemins ruraux, routes partagées tranquilles et quelques routes départementales.

« Voir l'itinéraire coté carte »

Sur votre route

Château de Breteuil

- Ouverture en 2019 de « l'Aiguillage, Maison du Tourisme et des mobilités » à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Accessible en transport en commun, situé au croisement de deux itinéraires cyclables que sont l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres et Le tronçon nord de la Véloscénie, cet équipement a été conçu pour répondre à deux objectifs du Parc naturel régional en lien avec sa Charte :

- **Développer un tourisme durable aux portes de Paris. Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture.**

L'Aiguillage offre la possibilité de louer, réparer ou acheter un vélo, VAE, vélo cargo. C'est également un service de parking vélo sécurisé pour les habitants qui souhaitent se rendre à la gare de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et un point d'accueil touristique où l'on peut trouver des renseignements sur les hébergements, restaurants et sites touristiques ainsi que des conseils sur les balades et activités de plein air.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/laiguillage-infos-et-velos>

Recycleries

Cycles et recycle

Association qui organise des ateliers, événements autour du vélo, des sessions de réparations...

www.cyclesetrecycle.fr

Contact@cyclesetrecycle.fr

33 rue de Chartres - 78610 Le Perray-en-Yvelines

06 86 20 18 40 Jours d'ouvertures:

1er et troisième samedi du mois, 9h/14h.

Récup Vélo

Association qui récupère et remet en état les vélos vintage jusqu'aux années 1990.

<https://www.recupvelo.fr/>

recupvelos91@gmail.com

91400 Gometz-la-ville

Recyclist

Restauration de vélos musculaires et électriques pour revente.

<https://www.serres-beaudreville.org/recyclist/>

43 Route de Beaudreville, 91400 Gometz-la-Ville

Circuler à vélo en toute sécurité

Conseils pour circuler à vélo, règles de circulation et sanctions, équipements à retrouver sur le site de la sécurité routière : www.securite-routiere.gouv.fr/

• EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES - EQUIPEMENTS RECOMMANDÉS

Un vélo en bon état et bien équipé

Variante Sud de Gometz-la-ville à Rambouillet

41 km, cette étape emprunte des chemins ruraux et des pistes cyclables en forêt jusqu'à Rambouillet.

« Voir l'itinéraire coté carte »

Sur votre route

Rochefort

Et pour vous repérer

- La Véloscénie est signalée par les panneaux officiels des itinéraires cyclables nationaux (fond blanc avec mentions en vert) et le logo de La Véloscénie.

A chaque carrefour

Vélo du quotidien

Pédaler pour aller à la gare et se garer en toute sécurité

Parkings vélos sécurisés

Collectifs fermés et sécurisés, ces Parkings Vélos sont accessibles 24h/24 - 7j/7, aux 2 roues non motorisés et vélos électriques.

Choisel

1 route de la Grange aux Moines

Téléphone : 01 30 52 42 15

Le Perray-en-Yvelines

Véli'Park Avenue de la Gare à la Mare aux Loups

Téléphone : 01 30 46 31 24

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

L'Aiguillage, Maison du Tourisme et des mobilités

30 Rue de la République

Téléphone : 01 34 60 14 45

Parkings vélos Ile-de-France Mobilités

L'accès à ces parkings est gratuit pour les détenteurs d'un Pass navigo annuel à Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette et Rambouillet

- Plus d'infos : www.iledefrance-mobilites.fr

Trouvez les meilleurs itinéraires avec Geovelo

L'application Geovelo vous propose les meilleurs itinéraires en privilégiant les pistes cyclables, en évitant les zones dangereuses, et en s'ajustant à votre type de vélo. Que vous optiez pour un vélo classique, électrique, cargo, ou autre, Geovelo personnalise vos trajets

<https://geovelo.app/fr/>

Aménagements cyclables

Un aménagement cyclable désigne tout type d'aménagement de voirie où le cycliste va trouver sa place.

La piste cyclable :

- chaussée en site propre exclusivement réservée aux cycles, revêtue en enrobé et située le long des routes.
- Les pistes cyclables signalées par un panneau rond sont obligatoires.

Signalées par un panneau carré, elles sont facultatives.

Des services et un accueil de qualité

Au fil de la Véloscénie et plus généralement de l'ensemble des Véloroutes, le label « Accueil Vélo » garantit pour le cycliste un établissement :

Accessible facilement depuis un itinéraire à vélo ;

Disposant d'équipements adaptés aux cyclistes (abri vélo sécurisé, kit de réparation...);

Avec un accueil chaleureux (informations pratiques, itinéraires...);

Qui fournit selon le type d'établissement des services dédiés aux voyageurs à vélo (transfert de bagages, lessive et séchage, location et lavage vélo...).

Un établissement **Accueil Vélo** peut être un hébergement, un loueur et/ou réparateur de cycles, un restaurateur, un office de tourisme, un site touristique...

Location longue durée

Véligo location

- Mis en place par Île-de-France mobilités, Véligo location offre la possibilité de louer un vélo à assistance électrique (VAE) pour une durée limitée afin de permettre aux Franciliens de découvrir l'usage du vélo pour leurs déplacements quotidiens.

300 points de retrait sont actuellement disponibles en Île-de-France : www.veligo-location.fr/les-velos/

Aide à l'achat d'un vélo

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo dans toute la région, Île-de-France Mobilités a mis en place une aide à l'achat pour différents types de vélos, quel que soit votre lieu de résidence en Île-de-France.

Plus d'infos : www.iledefrance-mobilites.fr

Idée week-end à vélo ou Vélo électrique sur la Véloscénie, au départ de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Parcours vélo de 54 km sur 2 jours, entre piste cyclable, voie verte / liaison douce, route partagée

Jour 1 : Saint-Rémy-lès-Chevreuse – Rambouillet

Nuit à Rambouillet ou aux alentours

Jour 2 : Rambouillet - Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Location de Vélo ou VAE:

L'Aiguillage – Tourisme et Mobilité situé au pied du Terminus du RER B à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

01 34 60 14 45 - <https://www.laiguillage-tourisme-mobilite.fr/>

Nuitée : Camping Huttopia labélisé « Accueil Vélo ». Situé sur la Véloscénie le Camping offre un environnement forestier exceptionnel et propose des hébergements pour toutes les envies : chalets bois, tentes toiles et bois. Possibilité de dîner sur place.

Conditions d'accès aux trains et RER avec un vélo

Dans le RER

Vous avez la possibilité de transporter votre vélo et d'effectuer des correspondances uniquement entre les lignes A, B, C, D et E du réseau RER, et uniquement aux horaires suivants :

Les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée ;

Les autres jours avant 6h30, entre 9h et 16h30, puis après 19h.

Vous devez placer votre vélo dans une des voitures comportant une signalétique spécifique et le tenir à la main.

La voie verte :

- aménagement en site propre, réservé à l'usage exclusif des circulations douces (vélos, piétons, cavaliers, trottinettes, etc...) comprenant un revêtement variable mais roulant.

Les routes partagées :

Elles comprennent :

La route partagée :

Il s'agit d'une route du réseau secondaire à faible trafic et à vitesse limitée, sur laquelle les vélos peuvent circuler aisément en cohabitation avec les véhicules. Elle est revêtue de bitume et ne comporte pas de signalétique spécifique.

La bande cyclable :

- voie exclusivement réservée aux cycles attenante à une route sans limite séparative. Elle correspond au concept de cohabitation séparée et elle est revêtue de bitume.

Bande obligatoire Bande facultative

La chaussée à voie centrale banalisée ou « Chaudidou » :

- aménagement utilisé sur des routes où la vitesse n'excède pas les 70km/h. Il se limite au marquage en rive de chaussée d'une bande réservée aux vélos.

A découvrir lors de votre week-end :

Chevreuse et sa balade des petits ponts, le Château de la Madeleine qui abrite la Maison du Parc naturel Régional et sa boutique de produits locaux, le château de Breteuil et son parc de 75 hectares classé "Jardin Remarquable", l'Espace Rambouillet « Parc Forestier et Animalier », le Domaine National de Rambouillet.

Voyager en Transilien avec son vélo

Vous pouvez voyager en train avec votre vélo, uniquement en dehors des heures de pointes :

Du lundi au vendredi avant 6h30, entre 9h30 et 16h30 et après 19h30, le samedi, le dimanche et les jours fériés sans restriction d'horaire.

En dehors de ces plages horaires, et donc en heures de pointe, il est interdit de voyager avec son vélo pour une question de sécurité et de confort pour les autres passagers.

Dans tous les cas, votre vélo ne sera accepté à bord que dans la limite de capacité des trains et s'il est disposé à un emplacement ne gênant pas la circulation.

La zone 30 :

- Une zone 30 est un ensemble de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. La vitesse y est limitée à 30 km/h.
- Ces zones situées en centre-ville ne sont pas relevées sur la carte sauf si une signalétique cyclable horizontale (peinture au sol) est apposée sur la chaussée.

Idée d'évasion à la journée en VAE/VTC au départ de la gare de Montfort l'Amaury - Méré

Boucle de 30 km entre piste cyclable, voie verte, route partagée. Vous emprunterez les chemins de traverse du pays de Montfort jalonnés d'anciennes demeures, de maisons d'écrivains et d'artistes.

Environné de paysages bucoliques, vous découvrirez des lieux secrets (ou presque) qui vous enchanteront.

Sur votre route

Le Patrimoine historique de Montfort l'Amaury, le Musée Maurice Ravel, la Forêt de Rambouillet et les Etangs de Hollande.

Informations pratiques sur les sites de visites, restaurants, liste d'hébergements à retrouver sur notre site internet.

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

BALADE À VÉLO

Montfort l'Amaury et les Etangs de Hollande

Balade de 30 km / 1h

© PNR Haute Vallée de Chevreuse - © PNR Montier-Grenem, Hélène Rochas / Ln Photos

